

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE**

DÉLIBÉRATION n° 2019/11/26-04

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 26 novembre 2019,

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu le code de l'Éducation,

Vu l'avis du Comité Technique en date du 19 novembre 2019 portant sur l'objet de la présente délibération,

Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 08 novembre 2019 portant sur l'objet de la présente délibération,

DÉCIDE :

OBJET : Contingent des aménagements de service des enseignants du second degré pour l'année 2020-2021

Le conseil d'administration approuve le contingent des aménagements de service des enseignants du second degré pour l'année 2020-2021 tel qu'annexé à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice : 36

Quorum : 18

Présents et représentés : 34

Fait à Marseille, le 26 novembre 2019

Simone BONNAFOUS
Administrative Provisoire
d'Aix-Marseille Université

